

MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE) Quand le Ministre met les pieds dans le plat

(Page 3)



Photo : DR

À LIRE ÉGALEMENT
DANS CE NUMÉRO

- * Lettre ouverte au ministre de l'industrie et du commerce ..(P.2)
- * Le Droit international en retrait.....(Page 4)
- * L'indépendance de la Kabylie portée au Parlement canadien(P.5)
- * Vient de paraître : Mots et maux de la Kabylie.....(Page 6)
- * Sport : Départ du coach Walid Regragui.....(Page 7)

Édité au Canada depuis juillet 2003

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada



Chaîne YouTube : youtube.com/@MCE_NET



MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

Lettre ouverte au ministre de l'industrie et du commerce , M. Ryad Mezzour



De la part de Jamal Benziane ; un citoyen Marocain résidant au Canada

Monsieur le Ministre,
Je suis un Marocain de la diaspora. Comme beaucoup d'autres, j'ai quitté mon pays pour apprendre, travailler et construire ma vie ailleurs. Mais partir ne signifie jamais cesser d'aimer son pays d'origine.

Comme des millions d'autres, je porte le Maroc dans mon cœur chaque jour, même lorsque je vis loin de lui.

Les propos rapportés lors de votre intervention, le 27 février à Casablanca, notamment l'expression « reste là-bas », ont suscité une incompréhension parmi de nombreux Marocains résidant à l'étranger.

Lorsque certains entendent « reste là-bas » ou « faut-il te remercier parce que tu sois rentré chez toi ? », ils peuvent ressentir une forme de distance avec une patrie à laquelle ils restent profondément attachés.

La diaspora marocaine n'attend ni privilèges ni remerciements. Mais elle espère être considérée comme une partie intégrante de la Nation.

Chaque année, des millions de Marocains à l'étranger contribuent à l'économie du pays, soutiennent leurs familles, investissent, et transmettent une image positive du Maroc dans le monde.

Beaucoup d'entre nous rêvent de participer davantage au développement de notre pays d'origine, en partageant nos compétences, nos expériences et nos réseaux.

Vos propos sont en décalage avec nos aspirations et avec l'esprit des orientations constantes de Sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant les Marocains du monde.

À plusieurs reprises, le Souverain a rappelé l'importance stratégique et humaine de la diaspora marocaine.

Dans un discours royal, il a affirmé que les Marocains résidant à l'étranger doivent bénéficier d'une « pleine citoyenneté » et d'une participation optimale à la vie nationale.

Plus récemment, Sa Majesté a également souligné que le Maroc a besoin de tous ses enfants et de toutes les compétences établies à l'étranger pour contribuer au développement du pays.

Le Roi a aussi rappelé que les Marocains du monde sont de fervents défenseurs des causes nationales et de véritables ambassadeurs du Royaume à travers le monde.

Dans cet esprit, la diaspora n'est pas « ailleurs ».

Elle fait pleinement partie de la nation marocaine.

Des millions de Marocains vivent à l'étranger, mais leur cœur, leur culture et leur attachement restent profondément liés à leur pays d'origine.

Entendre dire « reste là-bas » ou « faut-il te remercier parce que tu es rentré chez toi ? » peut blesser. Non pas parce que nous attendons des remerciements, mais parce que beaucoup d'entre nous n'ont jamais cessé d'aimer, de soutenir et d'aimer leur pays.

La diaspora marocaine contribue chaque année par son travail, ses transferts, ses investissements et par l'image positive qu'elle donne du Maroc dans le monde. Par son savoir et son expérience, elle constitue une force importante pour le développement du pays.

Elle n'est pas une périphérie du Maroc. Elle en est l'une des prolongations vivantes.

Beaucoup d'entre nous rêvent de revenir, d'entreprendre, de transmettre leur expérience et de participer au développement du pays.

Les accueillir avec respect et intelligence est une richesse pour la nation.

Un pays moderne ne demande pas à ses enfants où ils vivent. Il leur demande ce qu'ils peuvent construire ensemble.

Les paroles publiques ont un poids symbolique. Elles peuvent rapprocher ou blesser.

C'est pourquoi beaucoup espèrent que l'esprit des orientations royales — fondé sur le respect, l'inclusion et la reconnaissance du rôle des Marocains du monde — continuera d'inspirer l'action publique.

Le Maroc n'est pas seulement un territoire où l'on vit. C'est aussi une mémoire, une langue, une culture et un attachement profond que même la distance ne peut effacer.

La diaspora n'est pas « là-bas ». Elle est aussi une partie du Maroc.

Le Maroc est assez grand pour accueillir tous ses enfants, qu'ils vivent au pays ou à l'étranger.

On peut vivre loin du Maroc... mais le Maroc ne vit jamais loin de notre cœur.

Car le Maroc, comme l'a souvent rappelé Sa Majesté, est la maison commune de tous ses enfants, où qu'ils vivent.

Avec respect pour nos institutions et avec un attachement sincère au Maroc.



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

Quand le Ministre met les pieds dans le plat...



Abderrahman El Fouladi

Citoyen canado-marocain à la retraite

Il fut un temps, pas si longtemps, où le Souverain Marocain, voit en la diaspora marocaine, pompeusement appelée « Marocains du Monde » ou tout simplement Marocains résidant à l'étranger (MRE), un « atout stratégique et un pilier de la souveraineté nationale ».

Cette diaspora fut (et est toujours jusqu'à preuve du contraire) pour SM Mohammed VI, un prolongement de l'identité marocaine à l'échelle mondiale, soulignant l'attachement viscéral des MRE à leur patrie d'origine, faisant d'eux des « ambassadeurs » de la culture et des intérêts du Maroc, d'une part, et un levier diplomatique crucial, notamment pour défendre l'intégrité territoriale du Maroc sur la scène internationale, d'autre part.

Une vision Royale pour les MRE

Pour faire aboutir cette vision royale, furent dédiés aux MRE deux institutions : Un ministère (2007-2021) et une institution consultative, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) qui a été officiellement instituée par le Dahir n° 1.07.208 du 21 décembre 2007, qui fut « entériné » par la constitution de 2011 mais qui fonctionne actuellement au ralenti, en attendant la loi organique qui va le réformer, et ce, afin que la diaspora devienne une force de proposition plus structurée dans les politiques publiques et que ses membres deviennent des partenaires actifs du nouveau modèle de développement du pays, conformément aux vœux du Souverain Marocain qui semble trouver « inconcevable » que la contribution des MRE à l'investissement privé national ne soit que de 10 %, alors que leurs transferts de fonds ont dépassé 120 milliards de Dirhams en 2025.

L'heure serait donc au passage de l'épargne, ou de l'immobilier, vers des projets industriels et technologiques

ainsi qu'à la participation active à l'innovation, à la recherche et à la modernisation de l'économie marocaine.

Le labeur des différents Ministres chargés du dossier de l'immigration

Les différents ministres, qui furent en charge des Marocains résidant à l'étranger (MRE), ont généralement axé leur discours sur le renforcement des liens culturels, la protection des droits, l'incitation à l'investissement au Maroc et la simplification des procédures administratives, considérant les MRE comme des acteurs clés du développement national.

Mohamed Ameur (Ministre délégué, 2007-2010) a mis l'accent sur une approche participative, sur la restructuration du conseil de la communauté et sur la valorisation du capital humain et culturel des MRE.

Quant à son successeur, Abdellatif Maâzouz (Ministre délégué, 2011-2012), il concentra sa politique sur l'intégration des MRE dans le développement économique du Maroc, la défense de leurs droits dans les pays d'accueil et la simplification des procédures administratives les concernant.

Est venu ensuite Anis Birou (Ministre délégué, 2013-2016) qui a promu une vision de « partenariat » en faveur des MRE, mettant en avant la protection de leurs biens, l'accompagnement des compétences à l'étranger et le renforcement des liens culturels et linguistiques.

Nezha El Ouafi (Secrétaire d'État/Ministre déléguée, 2017-2021) a pris le relais d'Anis Birou pour mettre l'accent sur : 1) la mobilisation des compétences marocaines à l'étranger en vue du transfert de savoir-faire, 2) la digitalisation des services consulaires et 3) l'implication des jeunes MRE.

Ryad Mezzour, ou « le chameau qui a tassé tout ce que les autres ont labouré »

Voulant imiter Kennedy dans son fameux discours « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous, vous pouvez faire pour votre pays », Ryad Mezzour, ministre de l'industrie et du commerce, l'a fait à la manière du « corbeau ayant voulu imiter la marche de la perdrix » : Pour ceux qui ne connaissent pas l'anecdote, il l'a fait avec un manque flagrant d'élégance; voire avec beaucoup de grossièreté balayant du revers tout ce qui a été fait avec et pour les MRE par ses anciens confrères.

Ce fut lors de son intervention devant les membres d'une Association professionnelle, ce début du mois de mars

2026, que Ryad Mezzour mit « les pieds dans le plat » en voulant régler leur compte à certains MRE investisseurs en quête, paraît-il, de reconnaissance tout en exigeant, semble-t-il, des conditions spécifiques pour revenir investir au Maroc.

Si M. Mezzour prenait la parole en tant que simple citoyen, dans un cercle privé et tout en évitant de généraliser, son « Bezzaat, si vous voulez entrer : c'est votre pays » et son « Que ceux qui hésitent encore, restent là où ils sont », propos aussi déplacés et indignes de son rang qu'ils soient, auraient pu quand même être avalés. Mais M. Mezzour parlait en tant que ministre d'un gouvernement, perçu majoritairement comme affairiste et dont certains de ses membres verraient, dans les MRE, des concurrents faisant les affaires « tout autrement ». D'où la colère de bon nombre des MRE qui perçoivent dans les propos de M. Mezzour « une rupture du lien affectif et une marque de mépris ».

Et pour cause : la signification du mot « Bezzaat », utilisé par le ministre, pourrait être comparé tout simplement à « un bras ou à un doigt d'honneur » dans le dialecte marocain !

Réactions de la diaspora

Les réactions des MRE varient du simple « Quand on rentre au pays, ce n'est pas à ta porte qu'on vient frapper » au plus en colère; genre « Bezzaat si tu es ministre » tout en passant par des réactions plutôt pondérées, mais non moins amères, comme celle qui suit; que nous avons piquée sur facebook :

« Lorsque Sa Majesté le Roi invite la communauté marocaine à investir au pays, c'est une reconnaissance claire de sa valeur et de son rôle essentiel dans le soutien de l'économie nationale et la promotion de l'image du Maroc à l'étranger. Il est toutefois regrettable qu'un responsable gouvernemental tienne des propos qui semblent minimiser ce rôle et réduisent les sacrifices, de millions de MRE, à une expression inappropriée telle que « Bezzaat ».

Les Marocains du monde ne sont pas de simples chiffres dans les transferts financiers, mais des énergies et des compétences qui ont contribué à bâtir les économies des pays où ils résident, tout en restant attachés à leur pays d'origine, dans lequel ils investissent, qu'ils soutiennent et qu'ils défendent dans diverses instances. Des générations entières ont grandi, étudié et travaillé à l'étranger sans que l'État n'ait à supporter les coûts de leur éducation ou de leurs soins médicaux, sans pour autant rompre leurs liens avec le Maroc !

Un discours responsable doit donc respecter cette catégorie de personnes et

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

“D'un Continent à l'autre”

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

**Directeur de Publication
et Rédacteur en Chef**

**Abderrahman EL FOULADI
INFORMATION / PUBLICITÉ**

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

*Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)*

*Abderrazaq Mihamou
(Maroc)*

*Pr. Moha Ennaji
(Maroc)*

*Ahcene Tahraoui, Journaliste,
(Canada)*

IMPRESSION

*Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal, Québec)*

**MAGHREB CANADA
EXPRESS (MCE)** est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{er} Juillet 2003. Les éditions papier et (ou) numérique sont offertes gratuitement. Quand le journal est imprimé, il est distribué dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et dans la ville de Sherbrooke.

apprécier leurs contributions, sans tenir des propos qui pourraient être interprétés comme un mépris de leurs sacrifices. La diaspora marocaine n'est pas un fardeau pour la patrie, mais un pilier fondamental de sa puissance économique et sociale. Le respect des Marocains du monde entier n'est pas une simple courtoisie, mais un devoir politique et moral, car ceux qui contribuent au service de la patrie méritent d'être appréciés et non dépréciés.

Un mois dans le Monde...



MOYEN-ORIENT

Le Droit international en retrait

Par **Abderrafie Hamdi** (Rabat, Maroc)

En l'absence d'un pouvoir commun, les hommes vivent dans une guerre de chacun contre chacun. » —

Thomas Hobbes

La phrase de Hobbes traverse les siècles parce qu'elle décrit moins une époque qu'une tentation permanente de l'histoire : celle d'un monde où la force reprend le dessus lorsque la règle s'efface.

Ce qui se déroule aujourd'hui au Moyen-Orient nous place précisément devant cette interrogation. Non pas seulement celle d'un nouveau cycle de tensions militaires, mais celle d'un basculement plus profond : que devient l'ordre international lorsque le droit cesse d'en être la boussole ?

Les frappes menées par les États-Unis et Israël contre l'Iran en dehors de tout mandat du Conseil de sécurité, aux-

quelles répondent des opérations iraniennes visant plusieurs États de la région, illustrent cette dérive. Pris isolément, ces épisodes peuvent être lus comme les séquences d'une confrontation stratégique classique. Mais leur accumulation dessine autre chose : un paysage où la référence au droit devient secondaire.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le droit international n'a jamais été un rempart absolu contre la guerre. Les violations ont existé, parfois nombreuses. Mais une règle demeurerait : même ceux qui la contournaient éprouvaient le besoin de s'y référer. Il fallait au moins justifier l'action, invoquer une légitimité, donner l'apparence du droit. Ce réflexe semble aujourd'hui s'émousser. Le droit n'est plus seulement contourné ; il est de plus en plus ignoré.

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations unies apparaît souvent réduite

à un rôle d'observateur. Créée pour empêcher précisément ce type de dérives, elle semble désormais condamnée à constater les crises plutôt qu'à les prévenir. Le système de sécurité collective imaginé en 1945 se heurte à un monde où les rapports de puissance reprennent l'initiative. Mais réduire cette évolution à une simple crise diplomatique serait une erreur.

Le droit international n'est pas seulement un ensemble de règles techniques organisant les relations entre États. Il représente l'une des grandes conquêtes politiques de l'humanité : la tentative de limiter la violence et de soumettre la force à une norme commune. Lorsque ce cadre se fragilise, ce n'est pas seulement une règle qui disparaît. C'est une idée qui vacille.

Car le droit ne tient pas uniquement par les textes. Il tient par la croyance partagée qu'il doit être respecté. Et lorsque cette croyance se fissure au

sommet du système international, ses effets dépassent rapidement la scène diplomatique. Le signal envoyé aux sociétés est clair : si les puissances agissent hors du droit sans conséquence réelle, alors la règle devient relative. Elle cesse d'être une obligation pour devenir une option.

Dans la séquence actuelle, les responsabilités sont multiples. Les États-Unis, en raison de leur position centrale dans l'ordre international, portent une responsabilité particulière lorsqu'ils privilégient la logique de puissance au détriment de la légalité internationale. L'Iran, de son côté, contribue également à transformer la région en espace d'affrontement permanent par ses interventions et par des actions qui visent directement d'autres États.

Ces responsabilités ne se neutralisent pas ; elles s'additionnent. Et leur accumulation produit un effet commun : l'érosion progressive du cadre juridique qui organise la coexistence internationale.

Certains pourraient penser que cette transformation restera cantonnée aux relations entre États. L'histoire montre pourtant le contraire. Lorsque le droit s'affaiblit dans l'ordre international, il finit souvent par s'affaiblir aussi à l'intérieur des sociétés. Car l'État moderne repose sur un principe simple : la force n'est légitime que lorsqu'elle est encadrée par la loi.

Or si le droit a représenté l'une des grandes tentatives de l'humanité pour contenir sa propre violence, son effacement ne signifie pas seulement le retour des conflits. Il annonce un monde où ces conflits ne reconnaissent plus de limites. Et dans un tel monde, ce qui se fragilise n'est pas seulement un équilibre politique : c'est l'une des conquêtes les plus précieuses de la civilisation.



Au Service de nos Communautés depuis 2003

Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada





FERHAT MEHENNI EN AMÉRIQUE DU NORD

L'indépendance de la Kabylie portée au Parlement canadien



Le président du Gouvernement kabyle en exil, Ferhat Mehenni, accompagné d'une délégation de cadres et de militants, se trouve au Canada depuis le 25 fé-

vrier. Il s'agit de la première visite de travail depuis la proclamation de la déclaration d'indépendance de la Kabylie, le 14 décembre dernier à Paris. L'objectif de cette visite constitue une aubaine pour plaider la cause kabyle et le projet de la République fédérale de Kabylie auprès des institutions canadiennes. C'est dans cette optique que la délégation du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) a rencontré, le 25 février à Ottawa, au Parlement du Canada, plusieurs députés fédéraux. Pour le MAK, cette sortie au pays de l'érable s'inscrit dans le cadre d'une démarche diplomatique engagée en faveur de la reconnaissance internationale de la Kabylie.

Le président Mehenni, accompagné d'une délégation composée de cadres de l'ANAVAD, de

représentants du MAK ainsi que d'amis de la Kabylie, a eu une série d'échanges consacrés à la situation de la Kabylie. Il a exposé aux élus fédéraux le contexte politico-historique ayant conduit à ces décisions, ainsi que les implications régionales et internationales qu'emporterait la concrétisation de l'indépendance, a-t-on appris de sources proches du MAK.

Parmi les parlementaires rencontrés figuraient notamment le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, ainsi que son prédécesseur Mario Beaulieu, aux côtés d'autres députés engagés sur des dossiers internationaux majeurs : droits humains, protection de l'environnement, droits des peuples autochtones et développement durable.

Au cours des entretiens, il a

également été question de « solliciter l'appui des responsables politiques canadiens en vue d'une éventuelle reconnaissance officielle de la déclaration d'indépendance et de la nouvelle République par le gouvernement du Canada, lorsque la demande formelle sera introduite ». Le 28 février, le président Mehenni était à l'Université du Québec à Montréal, où il a animé, en présence du directeur des relations internationales Karim Achab, une conférence intitulée : « La Kabylie et les nations sans État face aux bouleversements géopolitiques contemporains ».

L'orateur a rappelé la naissance de la République kabyle en exil et dénoncé la politique génocidaire de l'État algérien depuis l'indépendance du pays en 1962, passant en revue les arrestations massives de mili-

tants, les détentions politiques, les condamnations arbitraires, les actes de torture, la falsification de preuves et l'instrumentalisation de la justice.

Selon Ferhat Mehenni, cette visite au Canada vise à porter la question kabyle dans les débats internationaux.

Ont également pris la parole plusieurs personnalités kabyloises et québécoises, dont : Gilles Duceppe, ancien chef du Bloc québécois ; Mario Beaulieu, député de La Pointe-de-l'Île ; Karim Achab, directeur des relations internationales auprès du président de l'ANAVAD ; Denis Trudel, ancien député de Longueuil-Saint-Hubert ; David Bensoussan, historien et ancien président de la Communauté sépharade unifiée du Québec.

Mbarek El Azzaoui

Offres valides du 26 février au 4 mars 2026

Bon Ramadan!

maxi

249

Jus Rubicon,
certaines variétés
4x200 mL/1L



150

+ tx
collations indiennes
Haldimand's,
certaines variétés
90-150 g



899

rasmalai Brar's
certaines variétés
850 g



699

crème glacée Desi-licious,
certaines variétés, surgelée
1L



129

légumineuses Taman,
certaines variétés
796 mL



999

thé de première qualité
Wagh Bakri
907 g



229

yogourt probiotique
Sufra® Halaï,
certaines variétés
750 g



5\$

curcuma moulu Sufra®
1 kg



649

pâte de poivre rouge
piquants Sera
720 mL



1288

cassonade Quality
4,5 kg



399

sauce à cuisson Shan,
certaines variétés
350 g



1299

riz basmati Saleem Caravan
4,54 kg



Magasins participants : MAXI : Laval: René-Lévesque, Saint-François, Montréal: Prieux, Henri-Bourassa, Beaubien, Hurl du Plateau, Hurl, Pierrefonds St-Jean, Pierrefonds, Châteauguay, Verdun, Gatineau: Vanier, De la Savane, Randres, St-Léonard Jean-Talon (Langelier), Brossard du Quartier, Préfontaine, Lasalle Dollard, Place Versailles, Greenfield Park, Dorval, Fabreville ou Brossard, MAXI & CIE : Montréal: Jean-Talon Ouest, Jean-Talon, Cavendish, Pie-IX, Papineau, St-Laurent, Laval: St-Martin, Vimont, Rivière-des-Prairies, Bedford, Repentigny, Longueuil, Lasalle, St-Hubert, Rosemere et Pointe-Claire

VIENT DE PARAÎTRE

Mots et maux de la Kabylie

Notre confrère AHCÈNE Tahraoui (1) vient de publier son premier livre, intitulé « Mots et maux de la Kabylie », aux Éditions BouquinBec de Montréal (Canada).

Il s'agit d'un ensemble d'articles et de reportages consacrés à sa région natale, Tizi Ouzou, et aux épreuves multiples auxquelles sa population est confrontée. Il y est question de marginalisation politique et économique, de déni identitaire, mais aussi de résistance culturelle. Cette œuvre littéraire se propose de jeter un regard sur la Kabylie contemporaine à travers un choix d'articles de presse publiés dans le journal francophone algérien El Watan.

Voici la préface de ce livre ; signée par Emmanuel Galiero, journaliste au Figaro :

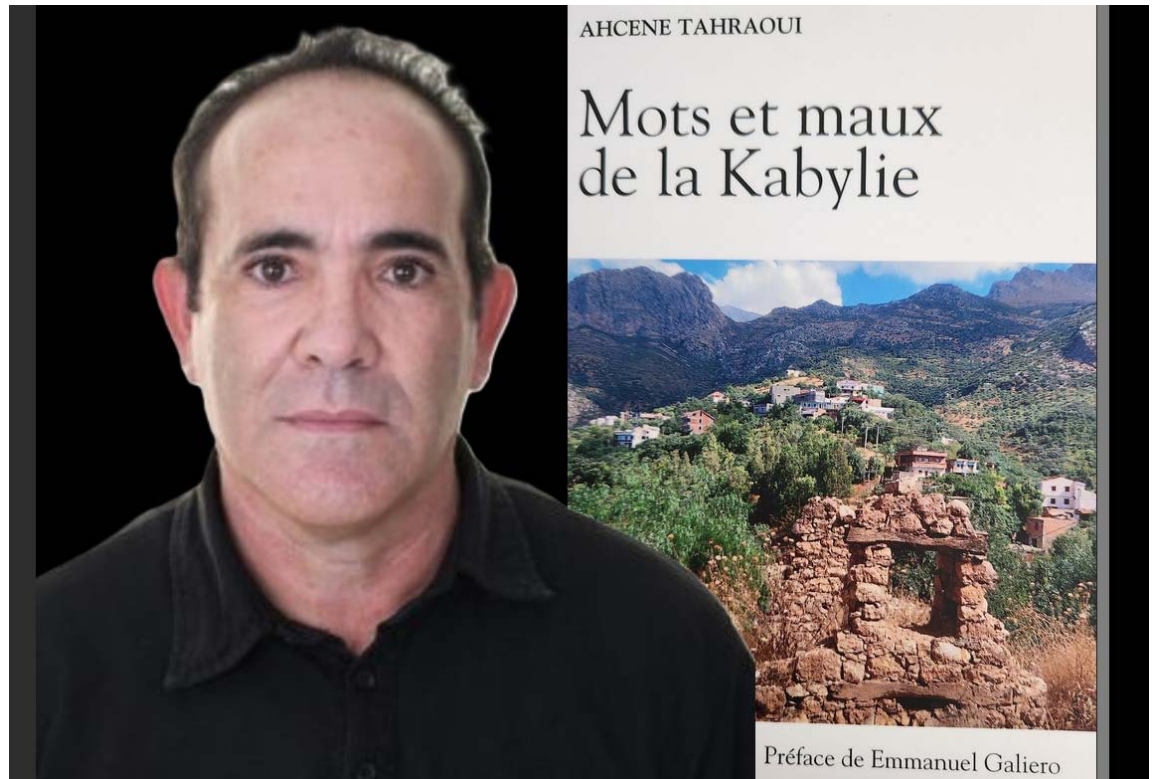
« Et si l'on songe à ce que l'on sait du peuple kabyle, sa fierté, la vie de ces villages farouchement indépendants, la constitution qu'ils se sont donnée (une des plus démocratiques qui soit), leur juridiction enfin qui n'a jamais prévu de peine de prison tant l'amour de ce peuple pour la liberté est grand, alors la ressemblance se fait plus forte et l'on comprend la sympathie instinctive qu'on peut vouer à ces hommes. »

Comment ne pas penser immédiatement à ces mots d'Albert Camus, couchés dans les colonnes d'Alger Républicain le 5 juin 1939, en découvrant l'admirable travail d'Ahcène Tahraoui ? Si soixante seize années séparent les deux témoins, ils nous apparaissent pourtant, aujourd'hui, comme des frères de soleil et de vérité. Dans son édifiante enquête consacrée à la Kabylie, Camus avait porté la lumière sur l'insoutenable misère d'un peuple. Il avait exposé le réel aux regards, un peu gênés, de la conscience et de la responsabilité. Et méticuleusement, avec la rigueur de l'observateur, il avait tracé aussi des pistes pour un monde plus juste à construire sur ces terres oubliées d'Algérie.

Tahraoui, avec la même vigilance professionnelle, faite d'impatience, de lucidité et de révolte intérieure, regarde la Kabylie telle qu'elle est. Il ne triche pas. Finalement, ses

articles prolongent l'œuvre journalistique de Camus en nous immergeant dans le quotidien d'une société vivante. Il faut les apprécier comme les fruits de dix longues années de veille passionnée et courageuse. Car le courage est sans doute l'autre point de convergence que l'on pourrait défendre entre ces deux veilleurs. Ils se sont penchés, presque ensemble à l'échelle de l'Histoire, sur le destin d'un peuple sans craindre les foudres d'un pouvoir dont ils ont montré les limites, l'impuissance et les multiples formes de répression. A plus d'un titre, les chroniques d'Ahcène Tahraoui sont aussi un modèle pour les jeunes journalistes. Elles rappellent quelques règles primaires d'un métier d'artisans, plus proche du labeur ouvrier appliqué que des salons de penseurs autorisés. Leur simplicité est leur force. Elles montrent avant de démontrer. Elles ont la fraîcheur et l'exigence d'une vocation, dont les sommets furent d'ailleurs finement définis par Albert Camus. « La tâche de chacun de nous est de bien penser ce qu'il se propose de dire, de modeler peu à peu l'esprit du journal qui est le sien, d'écrire attentivement et de ne jamais perdre de vue cette immense nécessité où nous sommes de redonner à un pays sa voix profonde. » Fidèle à cet avertissement limpide d'Albert Camus, prononcé comme un présage, le 31 août 1944, dans un éditorial visionnaire du journal Combat intitulé « Critique de la nouvelle presse », un journaliste kabyle nous rappelle aujourd'hui l'ambition essentielle du métier d'éclairer.

Lorsque des habitants désespérés de Boumahni, lui confient : « Nous vivons le calvaire », Ahcène Tahraoui répète leurs mots et leurs maux pour mieux nous raconter leur détresse mais il ne montre pas seulement l'inquiétude d'un village. Il révèle l'insoutenable réalité d'une Kabylie meurtrie, abîmée et pauvre comme elle l'était déjà plus de sept décennies plus tôt. Et cette exigence, toute camusienne, de dire ce que d'autres voudraient taire, est un rappel essentiel adressé à la conscience du lecteur. Car enfin, dans le silence de ces pages d'humanité ciselées, au-delà des anecdotes d'un mon-



de de douleurs et d'espoirs, Ahcène Tahraoui ne nous offre-t-il pas une saisissante définition de la persévérance et de l'inlassable métier de témoin ?

Au sujet de l'auteur

(1) *Journaliste de formation et de profession, Ahcène Tahraoui est diplômé de l'Institut des sciences de l'information et de la communication depuis 1989. Il appartient à cette génération qui a accompagné, parfois au prix fort, la naissance et l'essor de la presse indépendante en Algérie. Il débute sa carrière au début des années 1990 au quotidien Le Soir d'Algérie, premier journal privé indépendant, fondé dans un contexte politique marqué à la fois par l'espoir et par de profondes turbulences. Il collabore ensuite au Quotidien d'Algérie avant de rejoindre le journal Liberté, où il exerce durant treize années comme correspondant en Kabylie, basé à Tizi Ouzou. Ce long ancrage sur le terrain façonne durablement son regard, son écriture et sa manière d'appréhender le réel.*

Il travaille à Tizi Ouzou durant les années les plus sombres de la violence islamiste, à partir de 1994, au début de la subversion armée en Kabylie. Cette période, connue sous le nom de « décennie noire », est marquée par les attentats à la voiture piégée, les assassinats ciblés, les incursions armées dans les villages, le racket des populations, ainsi que par la confiscation des

fusils de chasse, souvent retournés contre des civils, des militaires et les services de sécurité.

En 1995, son ami et confrère Saïd Tazrout, correspondant du quotidien Le Matin, est assassiné à Tizi Ouzou. Il est alors le troisième journaliste de ce journal tué par les groupes islamistes armés en moins de neuf mois. Le 17 février 1996, Achour Belghezli, journaliste à l'hebdomadaire Le Pays-Tamurt est assassiné dans son bureau, avec Dalila Drideche. Près d'une centaine de journalistes tomberont sous les balles durant cette période. Malgré la menace permanente, la peur quotidienne et les risques réels qui pesaient sur leurs vies, l'auteur, à l'instar de nombreux confrères, a continué à exercer son métier, convaincu qu'informer, témoigner et écrire relevaient alors d'un acte de courage et de responsabilité.

Par la suite, Ahcène Tahraoui intègre le quotidien El Watan, journal indépendant reconnu pour sa ligne critique à l'égard du pouvoir. Il y travaille pendant quatorze années, jusqu'à son départ en novembre 2021. Cette trajectoire professionnelle, étendue sur plus de trois décennies, lui a permis d'observer de l'intérieur les mutations de la société algérienne, mais aussi les limites imposées à l'exercice du journalisme dès lors qu'il s'attaque aux zones sensibles du récit national. Ce livre réunit des articles et des

reportages consacrés à la Kabylie, région natale de l'auteur, et aux épreuves multiples auxquelles sa population est confrontée. Il y est question de marginalisation politique et économique, de déni identitaire, mais aussi de résistance culturelle face à un pouvoir central peinant à reconnaître la pluralité linguistique et culturelle du pays. La défense de la langue et de la culture amazighes traverse ces textes comme un fil constant, indissociable de la quête de dignité et de justice.

Installé au Canada depuis 2021, Ahcène Tahraoui poursuit son engagement journalistique à Montréal. Il est chroniqueur au mensuel Maghreb Canada Express et s'implique également, à titre bénévole, dans la radio communautaire amazighe Radio Tamazgha. L'éloignement géographique n'a en rien altéré son lien avec la Kabylie ; il lui a, au contraire, offert une distance propice à la mémoire, à la réflexion et à la transmission. Cette note de l'auteur ne revendique pas une neutralité de façade. Elle affirme une position assumée : celle d'un journaliste pour qui témoigner, nommer et analyser les injustices relèvent non seulement du métier, mais aussi d'une responsabilité morale. Les textes qui suivent s'inscrivent dans cette continuité, entre exigence professionnelle, fidélité à une terre et refus de l'effacement.

Compilé par **M. El Azzaoui**

DÉPART DU COACH WALID REGRAGUI

Les amateurs de foot au Maroc ont-ils la mémoire courte ?

Au Maroc, la passion du football a cette beauté rare: elle rassemble, elle enflamme, elle fait vibrer un peuple entier. Mais elle a aussi un défaut récurrent: sa mémoire. Une mémoire parfois courte, sélective, et souvent injuste quand l'émotion prend le pas sur la raison. Ces dernières semaines, le débat a basculé dans une direction révélatrice: une partie de l'opinion réclame la tête de Walid Regragui, sans toujours lui reconnaître ses mérites, alors même que son contrat n'est pas encore arrivé à échéance.

Un procès sans rappel des faits

Ce qui frappe, c'est la rapidité avec laquelle une dynamique médiatique et populaire peut effacer le passé récent. Regragui n'est pas un entraîneur quelconque dans l'histoire moderne du football marocain. Ses résultats, son leadership, et l'empreinte mentale qu'il a laissée sur un groupe de joueurs sont des acquis tangibles. Pourtant, depuis quelque temps, une partie de la presse sportive, malheureusement suivie par une frange du public, semble avoir subitement oublié les exploits de celui qu'on a surnommé « Rass l'avocat ». On ne débat plus de ses réussites: on ne parle que de sa sortie.

Or, dans une lecture équilibrée, on peut critiquer certaines décisions sportives, discuter des choix de jeu, et questionner la suite du projet, sans tomber dans le déni de

ce qui a été construit.

Skitioui ou Ouahbi: le suspense ; sans opposition des connaisseurs

La question du successeur alimente un suspense national: Skitioui ou Ouahbi ? Les connaisseurs, eux, ne s'opposent frontalement à aucun des deux. Et c'est important de le dire: le débat n'est pas forcément une affaire de compétence individuelle. Le prochain sélectionneur peut être solide, pertinent, même inspiré.

Le vrai risque est ailleurs.

Le piège du "process" Regragui: difficile à effacer

La mécanique lancée par Regragui, sa méthode, sa manière de fédérer, son discours, son rapport au vestiaire, l'habitude de gagner "avec lui", a imprimé les têtes. Ce "process Regragui" ne se remplace pas en claquant des doigts. Et s'il y a blocage demain, ce ne sera pas nécessairement par manque de compétence du remplaçant, mais parce que l'empreinte psychologique d'un cycle victorieux colle à un groupe.

Changer à trois mois d'une Coupe du monde, c'est prendre le risque d'un décalage: un nouveau staff doit installer ses repères, ajuster ses certitudes, et surtout obtenir une adhésion immédiate. Or, le football international ne pardonne pas les transitions précipitées.



À trois mois de la Coupe du monde : une erreur de timing

Sur le plan de la gestion, la décision interroge. Trois mois avant l'échéance, est-ce vraiment le moment de casser un cadre ? Beaucoup y voient une "belle erreur", non pas parce qu'un autre coach serait incapable, mais parce que la fenêtre est trop courte pour réinitialiser sans casse.

Certes, il se dit aussi que Regragui aurait été demandeur de partir à plusieurs reprises. Mais même dans ce scénario, la communication et la gestion institutionnelle comptent: quand il y a eu des démentis autour d'une démission, puis une séparation qui ressemble à un lâchage, l'image renvoyée est forcément brouillée. Et dans un projet sportif, la stabilité vaut parfois autant que le talent.

Le libérer maintenant: un service rendu... et une responsabilité assumée

Paradoxalement, le libérer à trois mois de la fin de son contrat peut lui rendre service. Un coach de son profil rebondit rarement dans l'ombre. Walid Regragui restera dans les annales, et l'histoire finira par remettre les choses à leur place: ce qu'il a apporté à la sélection marocaine ne se résume pas à une série de matchs, mais à un changement de mentalité.

Et si demain l'équipe nationale réalise des performances médiocres en Amérique, il faudra être cohérent: personne n'aura le droit de s'en prendre à lui. Parce qu'à partir du moment où l'on rompt un cycle si près de l'échéance, la responsabilité bascule logiquement sur ceux qui ont choisi le timing, et sur ceux

qui ont alimenté la pression jusqu'à rendre la rupture inévitable.

critiquer positivement, oui – effacer, non

Le football marocain gagnerait à apprendre une discipline difficile: la nuance. Regragui n'est pas au-dessus de la critique, mais il mérite mieux que l'amnésie collective. Skitioui ou Ouahbi peuvent réussir, mais ils hériteront d'un vestiaire marqué par une méthode et une relation particulière à la victoire. C'est cela, le vrai enjeu.

Walid, lui, rebondira. Dans une grande équipe qui saura apprécier ses compétences de coach. Et le temps, comme souvent, fera le tri entre l'instant et l'histoire.

Abderrazaq Mihamou
(Maroc)



Au Service de nos Communautés depuis 2003

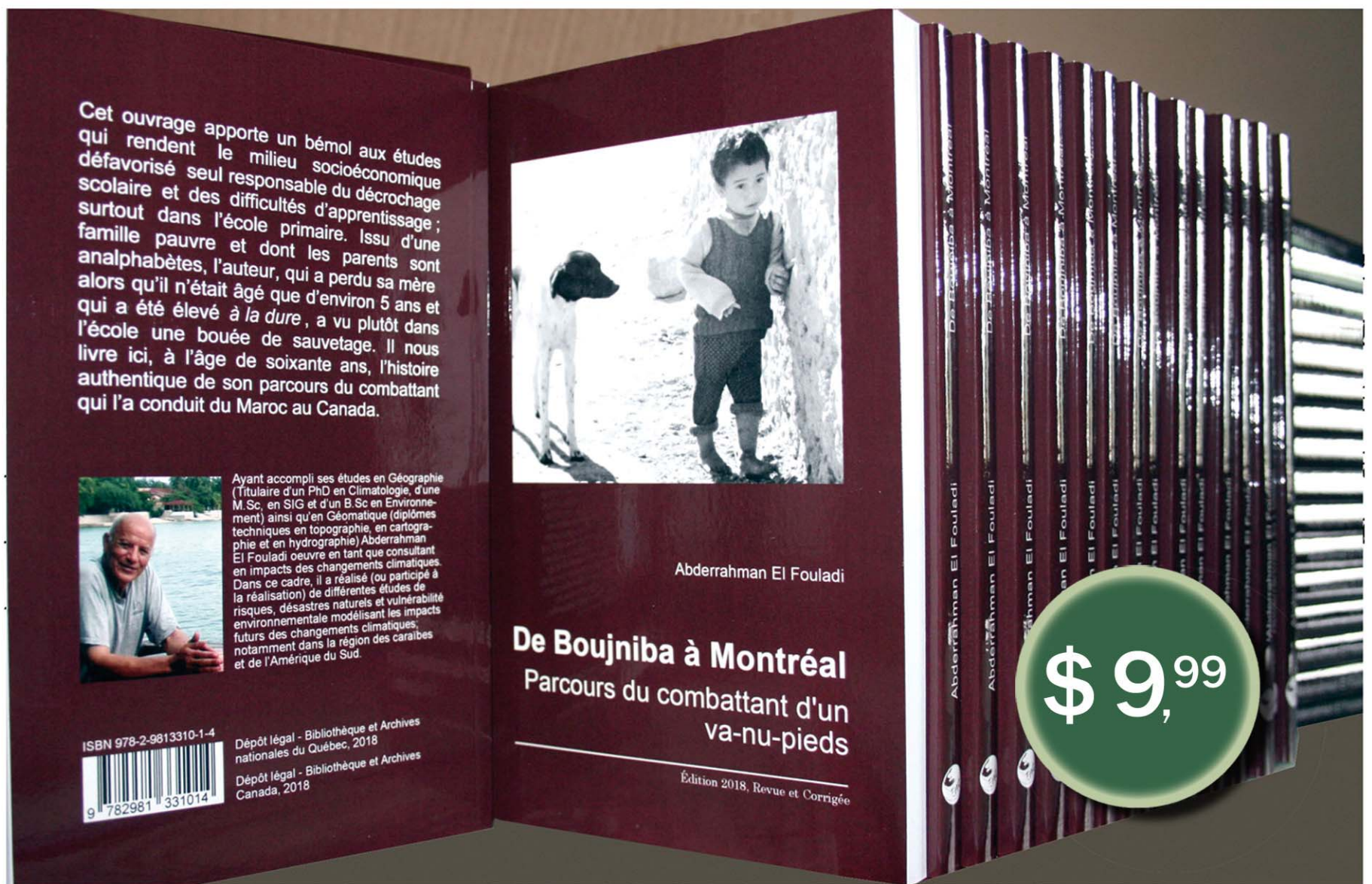
Un Grand Merci à vous tous pour votre soutien et vos encouragements !

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكندا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

© Les Éditions Maghreb Canada 





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédiée

Tél. 514-576-9067

courriel : contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

